



RESEAU DEPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Etat des ressources en eaux souterraines

- Situation début mai 2023

Le réseau départemental de suivi des eaux souterraines a été mis en place en 2016 par la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal.

Dix-neuf ressources constituent actuellement ce réseau. Ces dernières ont été choisies pour leur situation géologique (socle, volcanisme), pour la qualité des chroniques de débits existantes et pour leur répartition géographique sur le territoire.

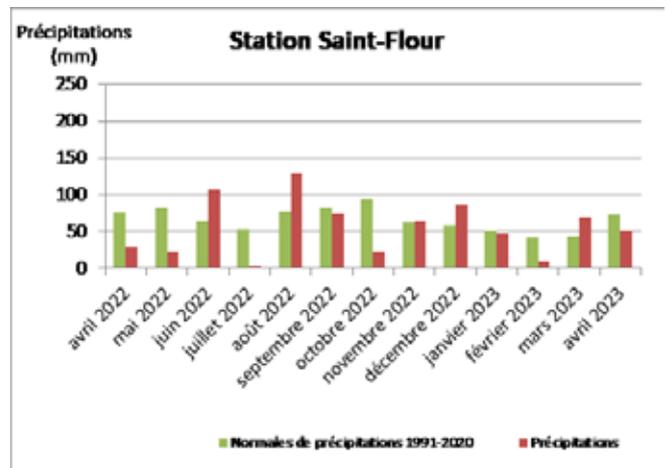
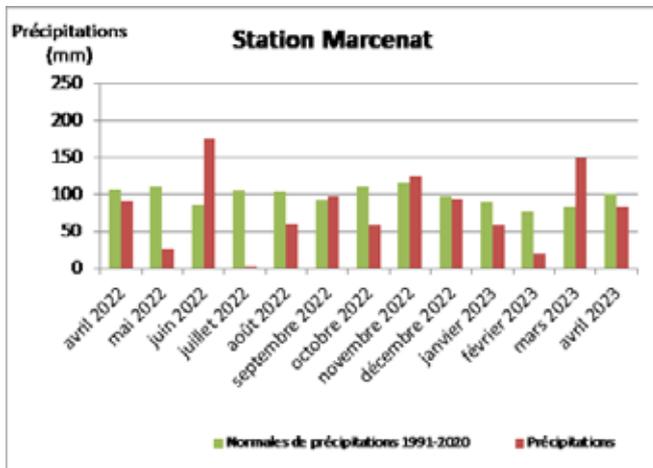
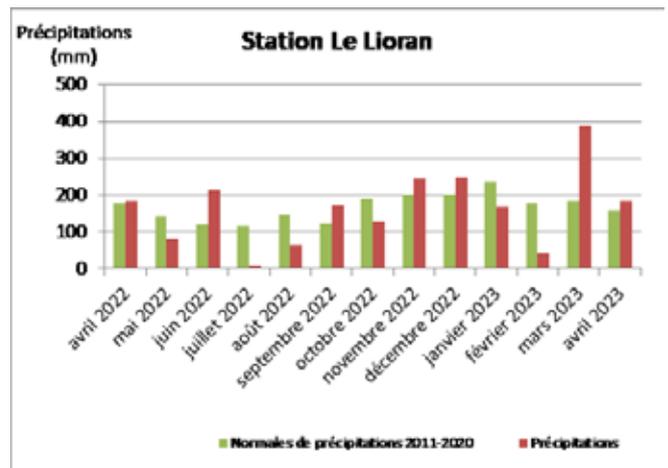
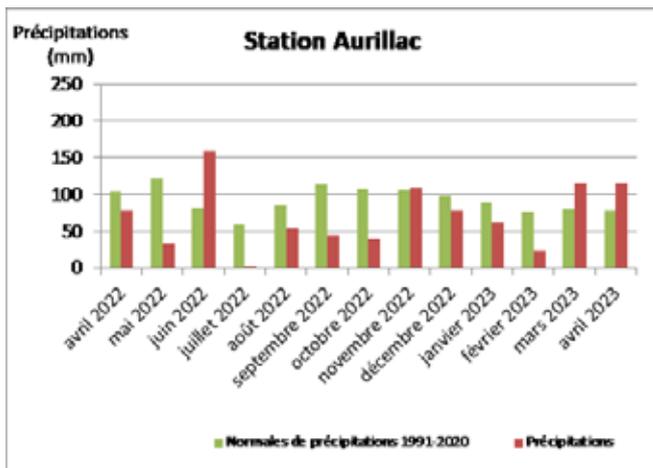
Le suivi des sources et la réalisation des mesures de débits sont assurés à fréquence mensuelle (dans la mesure du possible) par les collectivités gestionnaires de l'eau. Les données sont bancarisées, traitées et synthétisées par la MAGE qui réalise trimestriellement ce bulletin d'information (mensuellement si le contexte hydrogéologique l'exige).

L'objectif de ce réseau est d'améliorer la connaissance des ressources du Département et d'assurer une veille objective et pertinente sur les évolutions à court, moyen et long terme des débits mesurés.



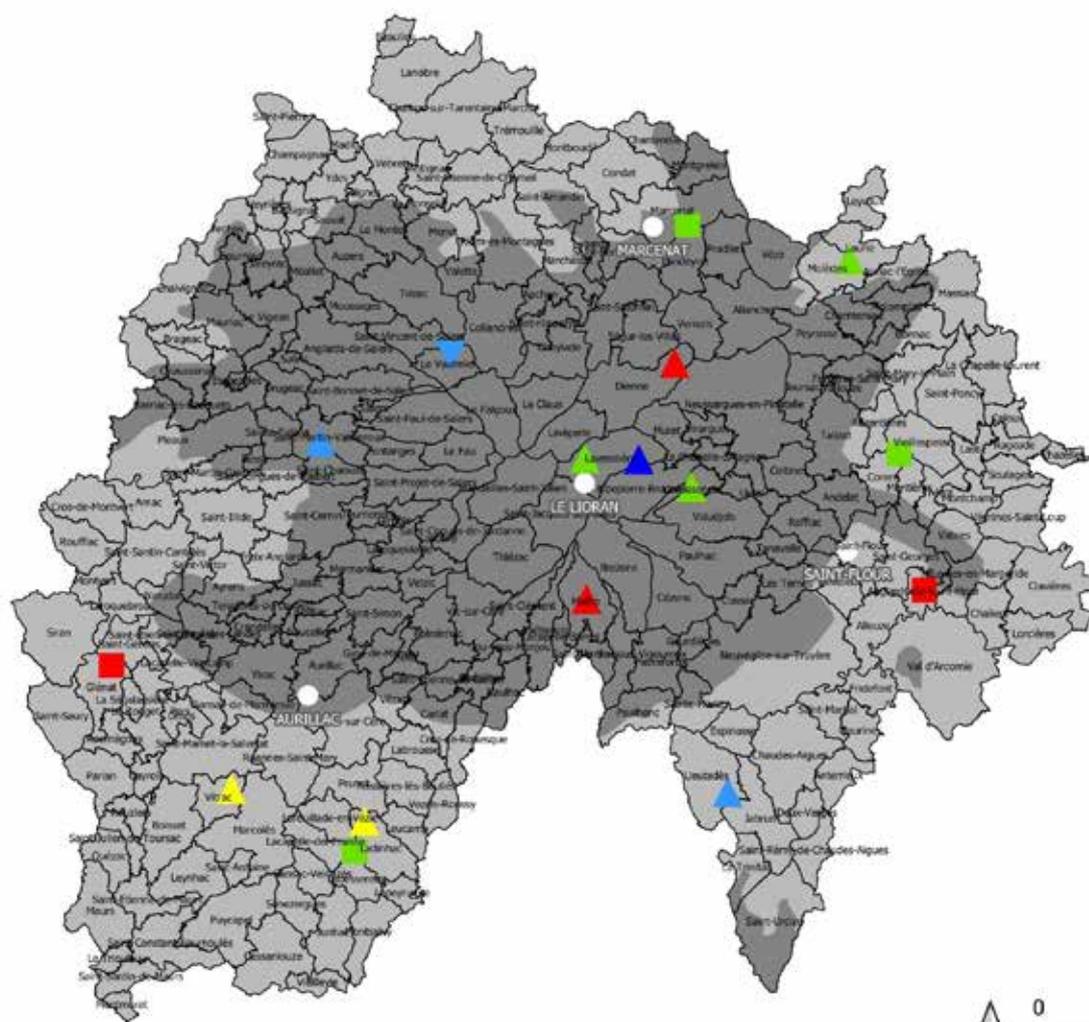


Pluviométrie (source données : météoFrance)



Les deux premiers mois de l'année ont été marqués par un déficit de pluviométrie. Celui de février a été important : - 69% à Aurillac, - 73% à Marcenat, - 77% sur les Monts du Cantal et - 79% sur Saint-Flour. Au mois de mars, la situation s'est complètement inversée, avec une pluviométrie intense : + 45% à Aurillac, + 61% à Saint-Flour, + 81% à Saint-Flour, + 81% à Marcenat et 111% sur les Monts du Cantal. Au mois d'avril, il y a eu plus de précipitations à l'Ouest et sur les Monts du Cantal que sur le reste du département.

À partir du 01/01/2023, de nouvelles normales de référence sont utilisées pour les stations Aurillac, Marcenat et Saint-Flour : 1991-2020 (au lieu de 1981-2010 pour Aurillac et 2001-2010 pour les autres stations). Pour la station du Lioran, les nouvelles normales de référence sont : 2011-2020 (au lieu de 2001-2010).



LEGENDE

Carte géologique simplifiée

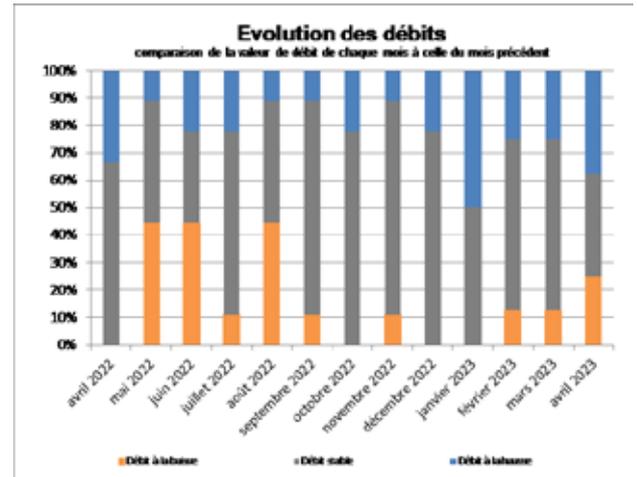
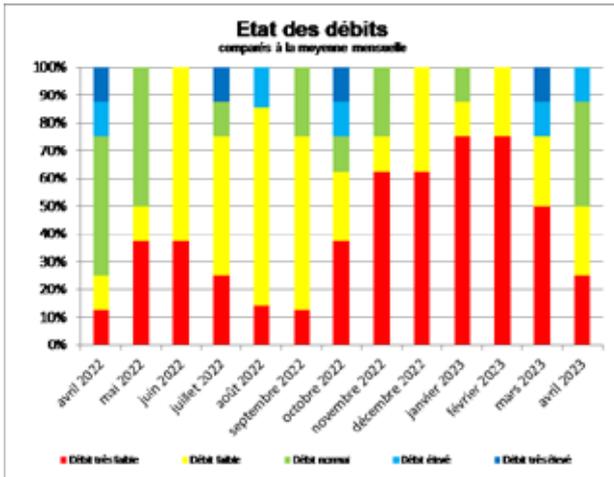
- Socle
- Volcanisme
- Station Météo France

Situation des débits

- Etat des débits
 - ▲ Débit très élevé
 - ▲ Débit élevé
 - ▲ Débit normal
 - ▲ Débit faible
 - ▲ Débit très faible
- Evolution des débits
 - ▲ Tendence à la hausse
 - ◻ Tendence stable
 - ▼ Tendence à la baisse



Suivi des ressources situées en domaine de socle



En domaine de socle, l'étiage a été atteint au mois de février 2023, avec 100% des ressources qui présentaient des débits faibles à très faibles. La situation s'améliore lentement mais reste toujours préoccupante au mois d'avril avec encore 50% des ressources suivies qui présentent des débits faibles à très faibles.

Le graphique de droite montre une tendance à la stabilisation des débits pour les mois de février et mars. En avril, la situation est plus

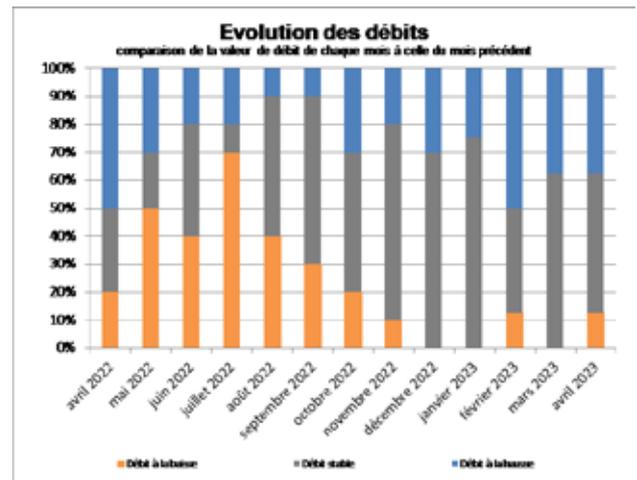
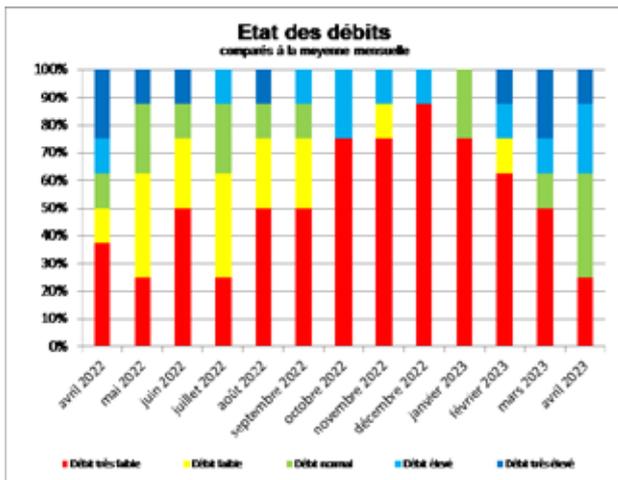
contrastée : certaines sources repartent à la hausse mais d'autres baissent.

La surveillance des ressources doit être maintenue pour voir si la recharge se poursuit avant l'été sur les aquifères de socle.





Suivi des ressources situées en domaine volcanique



En domaine volcanique, le pic d'étiage a été atteint au mois de décembre 2022, avec près de 90% des ressources suivies qui présentaient des débits très faibles. La situation s'améliore progressivement au fil des mois. Au mois d'avril, 25% des ressources suivies présentent des débits très faibles. Les précipitations abondantes aux mois de décembre et mars ont permis un remplissage des aquifères.

Le graphique de droite montre que depuis le mois de décembre, les débits tendent à se stabiliser, avec des retours de débits à la hausse pour certaines ressources.





Restrictions des usages de l'eau

A l'échelle départementale

Aucun arrêté préfectoral de restrictions des usages de l'eau.

A l'échelle communale

Aucun arrêté municipal de restriction des usages de l'eau

Remerciements aux communes participantes :

ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR, ARNAC, DIENNE, GLENAT, LADINHAC, LAURIE, LAVASTRIE, LAVEISSENET, LAVEISSIERE, LIEUTADES, MALBO, MARCENAT, SAINT-MARTIN-VALMEROUX, VAL D'ARCOMIE, COREN-LES-EAUX, JOU-SOUS-MONJOU, VITRAC ET LE VAULMIER.



Prochain
bulletin :
juillet 2023

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal

**Hôtel du Département
28 avenue Gambetta
15015 Aurillac Cedex
04 71 43 01 98**